



la Gazette ASTÉRIENNE

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE SAINT-ASTIER



édito

Chère Astérienne, cher Astérien,

À l'aube du printemps retrouvons-nous et partageons les dernières informations de 2023 et celles de ce premier trimestre 2024 : les cérémonies des vœux à la population et aux agents, les 40 ans du cinéma de la Fabrique, les marchés aux truffes et au gras, les ateliers créatifs, les spectacles interactifs et les activités ludiques qui ont été organisés pour divertir et émerveiller nos enfants, la création du Point Justice Dordogne, le premier cimetière animalier du département intitulé "Le Sanctuaire des 4 Pattes", les inscriptions sur les listes électorales pour les prochaines élections Européennes et bien d'autres sujets que nous vous invitons à découvrir en parcourant ce dernier numéro.

"Saint-Astier, transition horizon 2040" évolue avec l'important projet de rénovation des places 14 Juillet, Maneim et des rues adjacentes.

Nous sommes également fiers d'accueillir de nouveaux commerçants dans notre commune. Comme nous, n'hésitez pas à leur rendre visite et à consommer local.

Enfin, cette Gazette est accompagnée d'un supplément spécial récapitulatif 10 ans de travaux, d'aménagements, d'actions, de changements et de dynamisme mettant en valeur notre belle cité.

Vive la vie

Élisabeth MARTY
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Maire de Saint-Astier
Vice-Présidente Communauté des communes
Isle Vern Salembre



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Pour leur première entrée en maternelle les inscriptions scolaires des enfants nés en 2021 se font en mairie.

Par enfant une fiche unique d'inscription est à remplir et à transmettre à l'accueil de la mairie, accompagnée des pièces justificatives obligatoires suivantes :

- Le dossier d'inscription scolaire complété (disponible sur le site internet de la ville ou en mairie)
- Le livret de famille (pages parents et tous les enfants)
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Le carnet de santé (pages vaccinations à jour)



9 JUIN 2024 ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pour voter, inscription obligatoire sur les listes électorales : jusqu'au 1^{er} mai 2024 inscription en ligne sur : www.service-public.fr

Jusqu'au 3 mai 2024 inscription en mairie.

Rendez-vous en mairie pour récupérer le formulaire papier (carte d'identité et justificatif de domicile obligatoires).

m
LES MUSICALES
DU CLOCHER
9 - 10 - 11 MAI 2024
ÉGLISE DE SAINT-ASTIER

JEUDI 9 MAI À 20H30
The Many Voices
Clara Tardieu - Clément
François-François - Romane
Clara Ailha - Sébastien

VENDESDI 10 MAI À 20H30
Concert d'Orgue-Cité
Samuel Legros - improvisation
sur un film muet

SAMEDI 11 MAI À 20H30
Trio Renaissance
Samuel Legros - Clément
François-François - Sébastien
Clara Ailha - Harpe

POUR ACHETER
VOTRE BILLET
FLASHÉZ-NOUS

Dordogne
VILLE DE SAINT-ASTIER
LES AMIS DE L'ORGUE

m²⁰²⁴
LES MUSICALES
DU CLOCHER

9, 10 ET 11 MAI 2024
1^{ER} FESTIVAL D'ORGUE
LES MUSICALES DU CLOCHER
À L'ÉGLISE DE SAINT-ASTIER.

Plus d'informations : Les Amis de l'Orgue Saint Astier



LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOURG EN UN COUP D'OEIL

Après les travaux passage Vivaldi, rue Clémenceau et place du 8 mai, Saint-Astier continue sa démarche de rénovation des places 14 Juillet, Maneim et des rues Yvan de Valbrune, Emile Zola, Cantonnet, Léonce Chaulet, Clarté, Elie Salomon, première tranche des rues Victor Hugo et Numa Gadaud.

PLUSIEURS RENCONTRES avec les riverains, les commerçants et les marchands ambulants, se tiendront lors de ce premier semestre.

Les travaux rentrent dans le cadre de l'étude urbaine "Saint-Astier Transition Horizon 2040".

L'opération consiste à réaliser des travaux d'embellissement, de végétalisation, de désimperméabilisation des sols tout en préservant des places de stationnement et en mettant aux normes l'accessibilité de la voirie et des trottoirs.

L'objectif est d'améliorer l'attractivité commerciale et d'offrir à la population un cadre de vie plus verdoyant et plus harmonieux.



1. Rue Emile Zola



2. Rue de la Clarté



3. Rue Léonce Chaulet



4. Rue du Cantonnet



5. Rue Numa Gadaud



6. Rue Elie Salomon



9. Place du 14 Juillet



7. Rue Yvan de Valbrune



8. Place Maneim



9. Place du 14 Juillet



10. Rue Victor Hugo

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION 2024



Depuis 10 ans, la cérémonie des vœux à la population est un rendez-vous incontournable ! Entourée du conseil municipal, Madame Elisabeth Marty, Maire de Saint-Astier, a adressé ses vœux à la population, a évoqué le bilan 2023 et les projets à venir.

La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un pot de l'amitié. Retrouvez la cérémonie des vœux en vidéo sur la page YouTube de la ville. [Mairie Saint-Astier](#)



CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX AGENTS TERRITORIAUX

Spécialement conçue il y a 10 ans, cette cérémonie dédiée aux agents municipaux actifs et retraités est un temps fort de cohésion.



40 ANS DE CINÉMA À LA FABRIQUE

Créé le 23 décembre 1983 dans l'ancienne usine de chaussures Bertrand, le cinéma La Fabrique a été le premier cinéma municipal d'Aquitaine. Au rythme de 200 films et 1000 séances environ, il accueille plus de 20 000 spectateurs par an.

La volonté politique culturelle de la ville permet à son cinéma, classé art et essai de mener un important travail auprès du jeune public via les dispositifs scolaires (École - cinéma et Collège au cinéma) ainsi que son festival annuel "La Fabrique d'étoiles".

Une animation riche et variée est mise en œuvre à destination de tous les publics avec des Ciné-seniors, Ciné-rencontres, Ciné-débats, Ciné-Restos... et une douzaine de séances de cinéma plein-air proposées durant l'été.

Du 24 au 30 janvier, La Fabrique a fêté ses quarante ans avec une programmation exceptionnelle, constituée de 7 films, 4 avant-premières, 2 ciné-débats, 2 spectacles et une exposition.

Site : lafabrique24.fr / 05 53 02 41 99 [f](#) Centre culturel - Cinéma La Fabrique Saint-Astier [@lafabrique.saintastier](#)

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE DESSIN DE NOËL À 40 PETITES ASTÉRIENNES ET PETITS ASTÉRIENS

La ville a offert à chaque enfant un cadeau et un diplôme ainsi qu'un goûter pour clôturer cette remise de prix.



Gagner une place de spectacle à La Fabrique, c'est possible avec Win'iz !

Depuis l'ouverture de la saison culturelle 23-24, La Fabrique est partenaire de Win'iz, une application périgourdine gratuite permettant de remporter des places pour des événements sportifs et culturels.

À vous de jouer !

THÉS DANSANTS

LE CENTRE CULTUREL LA FABRIQUE A ACCUEILLI COMME CHAQUE ANNÉE LES TRADITIONNELS THÉS DANSANTS.



ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-ASTIER !

LA FABRIQUE D'ÉTOILES

8^{ÈME} ÉDITION



Cette année, le fil rouge était le manga, au travers d'une exposition et à l'écran. Plus de 1000 spectateurs et encore plus de visiteurs ont été accueillis.

20 films projetés ont su trouver leur public de 2 à 90 ans. Des animations ont accompagné la plupart des films. Sous les yeux attentifs de parents et grands-parents, 15 enfants ont pu bâtir une réplique d'un satellite en kit accompagnés d'un animateur de Capscience de Bordeaux.



Jérôme d'Aviau, dessinateur de BD et animateur de film d'animation a animé un atelier de création de personnages manga en direct sur grand écran, 100 spectateurs, petits et grands étaient présents. Son savoir-faire a été mis à contribution pour le concours de dessin "Crée ton personnage de manga".

Quarante-deux jeunes, de 5 à 20 ans, ont présenté des dessins de très belle qualité, le jury composé de représentants des associations de dessin de la Ville, du monde du cinéma et d'une élue en charge de la Culture a eu du mal à les départager. Ont été récompensés : les dessins d'Eva, 9 ans pour "Autoportrait en animé" pour la catégorie 5-9 ans ; de Mady, 13 ans pour "Ayama Tsumeo" pour la catégorie 10-14 ans et de Luis, 15 ans pour "Xiao Shen" pour la catégorie 15 ans et +.

Site : lafabrique24.fr / 05 53 02 41 99 Centre culturel - Cinéma La Fabrique Saint-Astier [lafabrique.saintastier](https://www.instagram.com/lafabrique.saintastier)

JOURNÉES GOURMANDES AUTOUR DE LA TRUFFE ET DU FOIE GRAS



Le jour du marché, deux chefs Louis FESTA du restaurant Les Singuliers à Saint-Astier et Mathieu MARTIN du restaurant Le Saint-James à Bouliac étaient présents pour faire une démonstration de préparations culinaires et dégustées ensuite par les visiteurs.

Le Caviar de Neuvic, Nature et Saveurs ferme aquaponique et le Moulin de la Veyssière, partenaires de l'événement ont présenté leur entreprise et leurs produits.

La ville de Saint-Astier a offert des toasts de rillettes de canard et de grillons aux passants.



Les deux chefs avaient organisé une soirée spéciale autour de la truffe au restaurant Les Singuliers avec un menu à 4 mains.

Pour conclure ces journées découvertes, le cinéma La Fabrique avait programmé un ciné- resto autour du film "Délicieux" Précédé d'un repas au restaurant La Table du Marché à Saint-Astier.



OCTOBRE ROSE CANCER DU SEIN CONTINUONS LA LUTTE !

1 982,50€ est la somme récoltée lors des animations organisées tout au long du mois d'octobre 2023 à Saint-Astier, et reversée au profit de La Ligue Contre le Cancer Dordogne.

Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes de Saint-Astier, de L'USAN Rugby, de la JSA Football / LIMENS JSA et du Nordic Club Astérien, pour leur investissement pour la campagne octobre rose. [f La ligue Contre le Cancer Dordogne](#)

LA VILLE DE SAINT-ASTIER REÇOIT LE TROPHÉE "VILLE AIDANTE ALZHEIMER"

Le trophée "Ville aidante Alzheimer" a été remis à la ville de Saint-Astier par Mme Andrée FELIX, vice-Présidente de France Alzheimer Dordogne et M. CHAMPION, bénévole de l'Association.

En 2019, Saint-Astier est la première commune de Dordogne à signer la charte "Ville aidante Alzheimer". Cette charte aborde différents axes de travail comme l'orientation et la sensibilisation.

France Alzheimer propose des formations et des activités stimulantes et de détente pour les malades. Dans les bâtiments de l'Association Action Solidarité Entraide : AASE sise 45 rue Victor Hugo à Saint-Astier.

Informations et inscriptions au 05 53 27 30 34 [f France Alzheimer Dordogne](#)



LA FLAMME SC'OLYMPIQUE S'EST ARRÊTÉE À L'ÉCOLE RAYMOND GIMEL !



En provenance du Lot-et-Garonne, la flamme sc'olympique s'est arrêtée à l'école Raymond Gimel de Saint-Astier.

Vêtus aux couleurs des anneaux olympiques : bleu, noir, jaune, vert et rouge, les élèves ont chanté tous en chœur la chanson dédiée aux JO, "La Flamme olympique" des Farfelus.

Pour conclure la matinée, ils se sont tous réunis au stade pour se déployer en formant les anneaux olympiques pour une photo.

La flamme sc'olympique traverse la France d'école en école avant d'arriver à Paris pour les Jeux olympiques.



UN AQUARIUM À L'ÉCOLE R.GIMEL

L'école Raymond Gimel de Saint-Astier a fait appel à l'association **SAPA Saint-Astier Périgord Aquariophilie** pour l'installation d'un aquarium dans le hall principal de l'établissement, dans le cadre d'un projet scolaire.

Une micro faune aquatique et des Xénotoca Doadrioi San marco Est (poissons d'eau douce vivant dans une partie des eaux du Mexique) garnissent l'aquarium.

[f SAPA Saint-Astier Périgord Aquariophilie](#)

Samedi 27 avril 2024, le 1^{er} breaking challenge départemental de Dordogne.
Rendez-vous au centre culturel La Fabrique de Saint-Astier.

Plus de renseignements sur mairie-saint-astier.fr

ENFANCE ET JEUNESSE





UN CIMETIÈRE POUR ANIMAUX UNE PREMIÈRE EN DORDOGNE !

Delphine SIMON-DUMARCHAT qui gère l'entreprise **Le Sanctuaire des 4 Pattes** a été rejointe par son compagnon Boris pour créer un cimetière pour animaux de compagnie. En janvier 2024, leur cimetière végétalisé a ouvert ses portes pouvant accueillir des animaux domestiques de moins de 40 kg.

Boris assume l'entretien du cimetière tandis que Delphine gère les cérémonies.

Après un stage aux pompes funèbres Martin, elle obtient en 2023 son diplôme national de Maître de cérémonie.

Prochainement, un columbarium sera installé dans l'enceinte du cimetière. Vous pouvez retrouver toutes les informations et les tarifs sur leur site internet.

HORAIRES : TOUS LES JOURS DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS DE 9H30 À 17H00 ET DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE DE 9H00 À 18H00

06 76 48 75 68 / Chemin du Zalot 24110 Saint-Astier **Le sanctuaire des 4 pattes - Fabrication d'articles funéraires pour Animaux**
Site : lesanctuairesdes4pattes.fr / Mail : delphine@lesanctuairesdes4pattes.fr et boris.dumarchat@orange.fr

LE CAMPING CHANGE DE GÉRANT



M. Emmanuel Baugey reprend le camping Le Pontet situé à 500 mètres du centre-ville dans un cadre naturel bordant les berges de l'Isle.

Dans un premier temps et pour une meilleure attractivité touristique la municipalité a permis à ce nouveau locataire de changer le nom du camping. Dorénavant il se nomme **Camping le Périgord**.

Pour accueillir des caravanes, des camping-cars et des tentes, un travail important d'élagage et de plantation d'arbustes sont en cours sur les parcelles dédiées.

Prochainement, des logements insolites comme des dômes, des cabanes sur pilotis, des espaces bien-être et des nouveaux mobil-homes prendront place.

Les touristes pourront bénéficier du concept de prêt-à-camper qui consiste à profiter des joies du camping sans devoir apporter l'équipement nécessaire et prendre place à son arrivée dans une tente déjà montée !

Le camping Le Périgord ouvrira ses portes début mai et restera ouvert toute l'année.

2 Impasse du Pontet, 24110 Saint-Astier
Site : campingleperigord.com / 05 53 54 14 22
 camping le Périgord / **camping_le_perigord**



LA MAIRIE DE SAINT-ASTIER EST LABELLISÉE POINT-JUSTICE

Suite à la convention signée avec le **CDAD 24 (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)** en décembre 2023, la mairie de Saint-Astier est labellisée Point-Justice.

Consultation gratuite, avec un avocat, le deuxième jeudi du mois de 9h à 12h dans la salle du conseil de la mairie de Saint-Astier. Prendre rendez-vous au 05 53 06 39 33.

Retrouvez le planning des permanences sur le site internet de la ville de Saint-Astier ou sur www.cdad-dordogne.fr



“VAPOPOTE” UNE DEUXIÈME BOUTIQUE DE CIGARETTES ÉLECTRONIQUES

Miguel Tangananho a ouvert **Vapopote** en octobre 2023. Il propose à la vente des cartouches de e-liquide avec une multitude de parfums (goûts nicotine, macaron, menthe fraîche, mangue ...), des cigarettes électroniques, des chargeurs, des accessoires ... Venez découvrir ces produits en magasin, vous serez accueillis par la bonne humeur et les conseils avisés de Miguel.

7 rue Lafayette 24110 Saint-Astier / 09 72 66 31 18
 e-vapopote.fr / **Site : vapopote.com**

Ouvert : Du mardi, au jeudi de 16h30 à 19h30 ; vendredi de 16h30 à 20h00 - samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

FLEURS PERLÉES CHANGE D'ADRESSE !

Installée depuis 2009 à Saint-Astier, notre fleuriste **Fleurs Perlées** a pris possession de son nouveau magasin, le 30 janvier dernier au 6 rue Kléber.

Sabrina JEAMMET est très satisfaite d'avoir un établissement lui permettant d'exprimer plus fortement cet esprit "caverne d'Ali Baba", avec un parking attenant. Ce magasin est plus spacieux, plus lumineux, avec beaucoup plus de choix développant ainsi son offre commerciale et sa gamme associée aux fleurs et à la décoration d'intérieur.



6 rue Kléber 24110 Saint-Astier / 05 53 05 26 30 / Site : fleuriste-saint-astier.fr
 Fleurs Perlées **Sabrina Fleurs Perlées**

TRIBUNE DES ÉLUS DE LA LISTE "AVEC VOUS SAINT ASTIER AUTREMENT"

RETOUR SUR LA DERNIÈRE GAZETTE ASTÉRIENNE

Attaque stérile et injurieuse à l'encontre des élus de l'opposition

Pourquoi cette attaque stérile et injurieuse : " ...et les inepties des votes de l'opposition », dans la Tribune des élus de la majorité à notre rencontre ? Mme MARTY, persuadée de détenir la vérité, ne supporte pas que l'on puisse adopter des positions différentes de la sienne et s'autorise à nouveau des propos outranciers. Nous déplorons de telles attitudes irrespectueuses et indignes du débat public, pour autant nous ne surenchérissons pas et, en dépit de notre maire nous continuerons à voter selon nos convictions et soucieux d'apporter des solutions qui concourent aux intérêts du territoire et de ses habitants.

PROJET DE MOTION SUR LA QUESTION DE LA COLLECTE DES POUBELLES

Dans la dernière gazette, nous vous avons présenté le projet de motion dont nous étions à l'initiative avec le collectif "poubelle la vie".

La majorité municipale, n'a pas souhaité finalement donner suite à ce projet de motion dans la mesure où le SMD3 a apporté, lors d'une rencontre avec la commune, un certain nombre de réponses aux points évoqués dans le projet de motion.

Nous reconnaissons que le SMD3 semble dorénavant être plus à l'écoute des difficultés rencontrées tout en proposant des solutions notamment pour : Pour les personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion, mais également pour les personnes isolées familialement, le SMD3 a mis en place un service de collecte en porte à porte avec l'application d'un coût supérieur à la redevance incitative.

Les personnes qui génèrent des déchets incompressibles (couches...) disposeront d'ouvertures supplémentaires, en se faisant connaître auprès du SMD3.

Les réponses apportées par le SMD3 demeurent insatisfaisantes notamment sur le coût supplémentaire que devront supporter les personnes qui n'auront d'autre choix que de souscrire au service de porte à porte. Aussi le dépôt d'une motion auprès du SMD3 gardait tout son intérêt. Dommage que Mme MARTY et sa majorité n'aient pas souhaité déposer une motion actualisée permettant de soutenir les nombreux Astériens en difficulté avec le nouveau mode de collecte, "dégager en touche3 en suggérant de soumettre cette motion au conseil communautaire est un peu facile !

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

Au fil des années nous notons peu d'évolutions dans les orientations budgétaires retenues par la majorité municipale

En cette période de restrictions budgétaires nous pensons, comme nous l'avons déjà écrit l'an passé, que la construction d'une nouvelle médiathèque n'est pas prioritaire, comme d'ailleurs aussi l'installation de 5 caméras supplémentaires.

Nous déplorons que la problématique de la baisse de la population à laquelle est confrontée la commune ne soit toujours pas prise en compte notamment au travers d'une action volontariste en faveur du logement : création d'un lotissement communal, interventions suivies auprès des bailleurs sociaux pour une augmentation de l'offre et la réhabilitation de logements sociaux existants.

Tout comme nous pensons, et ceci même si la compétence voirie est communautaire, la commune pourrait et devrait faire davantage en matière de réfection des routes et trottoirs.

Restant à votre écoute

POUR NOUS CONTACTER :

- Par mail : élus.saint.astier.autrement@gmail.com

Carolle BARDELOT - Daniel BENOIST - Sandra DECHENOIX-TOURENNE - Thierry GOUSSARD
- Stéphanie HERIGNY - Stéphane SAVOGLU

ÉQUIPE MAJORITAIRE

Chère Astérienne, cher Astérien,

Trois temps forts, la cérémonie des vœux à la population, les orientations budgétaires et le vote du budget, ponctuent chaque année, le premier trimestre de notre vie municipale.

En janvier, le centre culturel La Fabrique, a accueilli la 10^{ème} cérémonie des vœux à la population suivant celle réservée aux agents. Sans exclusive, tous les élus du conseil municipal, ont été invités à monter sur scène pour ce moment de transparence et de partage avec les administrés.

Présenter le bilan de l'année écoulée, rendre compte de l'utilisation des deniers publics sont les critères incontournables que nous nous sommes fixés en 2014 dès notre arrivée à la mairie.

En mars, les orientations budgétaires ont été examinées lors du conseil municipal qui précède le vote du budget. Le premier bilan chiffré a été dévoilé, la préparation de l'examen du budget peut se faire. Les échanges sur les projets sont enclenchés, l'utilisation de l'argent public afin d'assurer la bonne affectation, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique est débattue.

CE CONSEIL NOUS A PERMIS DE DÉBATTRE À PROPOS DE :

- **La mise en réseau d'alerte de la communauté de communes, les difficultés financières du département, les emprunts communaux toxiques et suisse de 2006.**

- **La dette communale qui, depuis 2014, a baissé de 6 161 392€ et s'élève en 2024 à 4.936 699 €.**

- **Le taux initial de l'emprunt toxique de 4.33% en 2006 est passé en 2024 à 12.05 % avec une annuité de 346 325 €, ce qui entraîne en 2 ans, 288.000 € de frais financiers supplémentaires soit l'équivalent des travaux de la rue Clémenceau.**

PLUSIEURS PROPOSITIONS DE PROJETS ONT ÉTÉ ÉVOQUÉES :

- **La rénovation des places du 14 Juillet et Maneim et leurs rues adjacentes ont fait l'unanimité.**

- **L'installation de caméras supplémentaires afin de renforcer la sécurité des biens et des personnes, la poursuite de la création d'une nouvelle médiathèque pour 17.000 usagers permettant une mise aux normes et surtout de renforcer la lecture en direction des plus jeunes.**

Ce projet incluant la modernisation du hall dont l'accueil, les toilettes et la salle d'exposition du centre culturel, n'a pas séduit le groupe de l'opposition.

- **Malgré l'expérience désastreuse de 2023 avec le dernier gérant, et bien que les élus de l'opposition aient, dans un premier temps, validé cette possibilité, aujourd'hui, majorité et opposition sont en total désaccord avec la proposition de vente du camping.**

Tout porte à croire que le changement de pratique dans l'hôtellerie de plein air, la difficulté pour un chef d'entreprise d'investir sur un bien ne lui appartenant pas, sont des facteurs qui échappent à l'analyse de nos collègues de l'opposition.

- **La dernière controverse porte sur le retour de la compétence voirie à la commune.** En 2023, nous avons investi 1 040 185€ pour la voirie, compétence intercommunale. Souhaitant plus de souveraineté et d'autonomie dans ce domaine, les élus de la majorité ne désirent plus que cette compétence soit gérée par la CCIVS.

Pour conclure, un accord commun a clos les débats sur le retrait de la motion contre le SMD3 soutenue par le groupe de l'opposition. En effet, des réponses et des actes factuels ont été apportés aux questions posées sur la mise en place des colonnes enterrées dans le cadre de la loi de 2015 "Transition énergétique" revendiquée par Ségolène Royal.

Confortés par ces échanges et ces chiffres nous préparons et voterons le budget lors du prochain conseil municipal le 10 avril 2024

Excellente lecture.

L'équipe Majoritaire.

NATURE ET SAVEURS, LA FERME AGROÉCOLOGIQUE ASTÉRIENNE FAVORISE LES PRODUCTEURS LOCAUX, LE CIRCUIT COURT, LE BIO ET BIEN PLUS ENCORE !

L'entreprise Nature & Saveurs basée à Saint-Astier, au Lac Bleu renforce leur éco-engagement !

Faisant partie des réseaux **La Ruche Qui Dit Oui** et **Cagette.net**, ils proposent depuis peu en plus de leurs productions de truites et légumes, un ensemble de produits fermiers et responsables en direct de leurs producteurs partenaires ! Légumes, fruits, poisson, viande, produits laitiers, boulangerie, œufs, pâtisserie, épices, vin...

Composez un panier complet en quelques clics et récupérez vos commandes les mardis ou samedis à la ferme ou au stade du Roc !

Boutique de la ruche : laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/6748

Boutique de la cagette : app.cagette.net/group/16960/shop/669092

Site : nature-et-saveurs.com / 06 41 02 62 87 / contact@nature-et-saveurs.com  **GAEC Nature et Saveurs**





PIZZ'AMEL A OUVERT EN FÉVRIER 2024

Amélie DURAND travaille depuis 2018 dans la production de pizzas et a racheté le Kiosque à Pizzas situé 14 bd Mallebay (parking Ast Vert). Une large gamme de pizzas vous est proposée avec une pâte faite maison et des produits frais.

OUVERT 7 JOURS/7, AMÉLIE EST À VOTRE ÉCOUTE POUR VOS COMMANDES ET RÉSERVATIONS.

Pizz'amel 14 Bd Mallebay Tél. 05 53 13 94 78 Pizz'amel

à l'étage
Vide Dressing
www.marysuzy.fr

Ouverture
du mardi au vendredi
10h-12h / 14h-18h
et samedi
10h-16h

Vêtements, chaussures
et accessoires Femme
Seconde main

15 place Gambetta
24110 SAINT ASTIER

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL



MISE EN PLACE SUR LA COMMUNE, D'UN SERVICE DE COLLECTE EN PORTE À PORTE

Pour les personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion et également pour les personnes isolées. (Coût du service supérieur à la redevance incitative).

LES DÉCHETS INCOMPRESSIBLES

Les personnes qui génèrent des déchets incompressibles (couches...) disposeront d'ouvertures supplémentaires. Elles devront se faire connaître auprès du SMD3 (Justificatif d'achat) et seront exonérées de la part variable de la redevance incitative (remise gracieuse prise en charge par le SMD3).

LES DÉCHETS MÉDICAUX À RISQUE INFECTIEUX

Ces types de déchets peuvent être pris en charge en déchetterie ainsi que la litière végétale qui est acceptée dans le cadre du compostage.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Le SMD3 peut encore installer des points d'apports volontaires sur la commune de Saint-Astier.

Contact : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé) / service.usagers@smd3.fr - smd3.fr
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30

COLAS & VOUS
AMBIANCE DÉCOUVRISSABLE

COLAS

WE OPEN THE WAY

DEVIS GRATUITS

COLAS FRANCE - ETABLISSEMENT DE DORDOGNE "LE PERRIER" - 51 ROUTE DE MONTANCEIX - 24110 SAINT-ASTIER
Tél. 05 53 02 89 30 / N° vert : 0 805 210 805 - Contact : melanie.perrier@colas.com - www.colasetvous.fr

Claudette INTÉRIM
L'humain au cœur de l'emploi

Claudette EMPLOI DURABLE
L'humain au cœur de l'emploi

Côte Ouest INTÉRIM
L'humain au cœur de l'emploi

ReCrut'
L'humain au cœur du recrutement

Côte Ouest JOB SAISONNIER
L'humain au cœur de l'emploi

INTÉRIM
RECRUTEMENT
TEMPS PARTAGÉ
INTÉRIM SAISONNIER & EXTRA

Nos agences : Périgueux - Nontron - Saint-Astier - Bergerac - Sarlat - Gujan-Mestras - Bayonne - Thiviers
Siège social : 17 Place Francheville - 24000 Périgueux • 05 53 35 17 01 • contact@claudette-interim.fr • www.claudette-interim.fr